

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff - 67700 SAVERNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 24 FEVRIER 2026**

Membres en exercice : 27

Membres présents : 19

Membres absents excusés : 8

Membres ayant donné procuration : 6

Etaient présents sous la présidence de M. CREMMEL Joseph, Maire d'Otterswiller et Délégué de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Président du Syndicat :

CREMMEL Joseph, BURRUS Daniel, DANGELSER Aimé, DOEPPEN Hans, DORSCHNER Christian, EICHHOLZER Michel, ESTEVES Christine, GERARD Daniel, HAEMMERLIN Médéric, HERRMANN Pascal, HITTINGER Denis, HOERTH Jean-Michel, LEICHTWEIS Samuel, LORENTZ Béatrice, PUEYO Julien, SAND Gilbert, SCHMITT René, SCHNITZLER Nadine, SPACH Thierry.

Assistait en outre à la séance :

MARIE Laurent - Directeur Général des Services

URBAN Vanessa - Responsable gestion comptable, RH, administration générale

RAUCH Christine – Assistante administrative et technique déchèteries, filières REP, fournitures

Etaient absents ayant donné procuration :

HOLZSCHERER Daniel procuration à CREMMEL Joseph, JUNDT Jean-Jacques procuration à GERARD Daniel, KERN Viviane procuration à LORENTZ Béatrice, KOPP Audrey procuration à DORSCHNER Christian, OBERLE Carine procuration à HITTINGER Denis, SCHMITT Claude procuration à DANGELSER Aimé.

Etaient absents excusés : FISCHBACH Jean-Marc, HOLZSCHERER Daniel, JUNDT Jean-Jacques, KERN Viviane, KOPP Audrey, OBERLE Carine, ROBITZER Georges, SCHMITT Claude.

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :

Le Président :

Joseph CREMMEL



Présentation du compte financier unique (CFU) 2025

Suite à un incident de production survenu le 5 février sur le système des serveurs informatiques centralisés de la DGFIP, les applications HELIOS et CDG-D sont restées indisponibles. Le rétablissement n'est effectif que depuis lundi 16 février. La cause : une panne matérielle majeure qui affecte la baie de stockage avec pour conséquence une interruption totale des services de télétransmission des données comptables et des actes d'ordonnancement émis par les collectivités. Les flux envoyés n'ont pu être consultés, et de fait n'ont pu être traités par les services de la DGFIP.

La responsable du Service de Gestion Comptable de Saverne nous informe, que le retard occasionné ne permettra pas l'instruction du CFU, pour sa validation avant le vote du budget.

Les régularisations interviendront ultérieurement quand tout sera à nouveau opérationnel.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Vu le rapport du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du syndicat, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement reporté N-1	1 404 245,93 €
Dépenses	6 128 228,24 €
Recettes	6 551 928,99 €
Excédent de fonctionnement	423 700,75 €
Excédent cumulé	1 827 946,68 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement reporté N-1	384 245,85 €
Dépenses	144 006,38 €
Recettes	323 479,08 €
Excédent d'investissement	179 472,70 €
Déficit des restes à réaliser	0,00 €
Excédent de financement cumulé	563 718,55 €
RESULTAT AU 31/12/2025	
AFFECTATION EN RESERVE (1068)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	1 827 946,68 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	563 718,55 €

Le président présente les principales dépenses et recettes.

Le Comité Directeur, à l'unanimité :

PREND ACTE de la situation exceptionnelle à laquelle la DGFIP est confortée, qui retarde de fait ses travaux de validation du CFU et s'y conforme.

DECIDE de ne pas voter le Compte Financier Unique (CFU), vu les circonstances exceptionnelles qui n'ont pas permis sa validation.

DECIDE de reporter le vote du CFU à une date ultérieure.

DEMANDE au Président de prévoir la réunion du Comité Directeur, pour permettre ce vote dans le délai réglementaire, avant la date limite du 30 juin.

DECIDE la reprise anticipée des résultats présentés, comme certifiés par le président et validés par le Service de Gestion Comptable de Saverne, conformes au document co-signé joint en annexe, pour permettre le vote du budget 2026.

Saverne, le 24 février 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joseph CREMMEL





REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20260224-2026_0224_2

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Joseph CREMMEL, Président du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Saverne, certifier les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement reporté N-1	1 404 245,93 €
Dépenses	6 128 228,24 €
Recettes	6 551 928,99 €
Excédent de fonctionnement	423 700,75 €
Excédent cumulé	1 827 946,68 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement reporté N-1	384 245,85 €
Dépenses	144 006,38 €
Recettes	323 479,08 €
Excédent d'investissement	179 472,70 €
Déficit des restes à réaliser	0,00 €
Excédent de financement cumulé	563 718,55 €
RESULTAT AU 31/12/2025	
AFFECTATION EN RESERVE (1068)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	1 827 946,68 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	563 718,55 €

Le 24/02/2026

Fait pour valoir ce que de droit,

*Chiffres certifiés exacts
ce jour pour report anti-jour
des résultats*

Adeline KRUMMENACKER
Inspectrice
des Finances publiques



Saverne, le 24/02/2026

Le Président
Joseph CREMMEL



REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2026

Application agréée E-legalite.com



RECEVÉ

Le 04/03/2026 à 10:00:00

RECEVÉ

Le 04/03/2026 à 10:00:00

RECEVÉ

Le 04/03/2026 à 10:00:00

RECEVÉ

Le 04/03/2026 à 10:00:00

RECEVÉ

Le 04/03/2026 à 10:00:00

RECEVÉ

Le 04/03/2026 à 10:00:00